



Arras, le 24 juillet 2018

Élection municipale complémentaire à FILLIÈVRES (arrondissement de Montreuil-sur-Mer)

Les électeurs de la commune de Fillièvres sont convoqués **le dimanche 26 août 2018** et, en cas de second tour, le **dimanche 2 septembre 2018**, en vue d'élire quatre conseillers municipaux.

Les déclarations de candidature seront reçues à la sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer (Bureau de la Réglementation, des Libertés et de la Sécurité Publiques) du jeudi 2 août au jeudi 9 août 2018 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.